

Commission Recherche Plénière 22 septembre 2020

Présents :

M. Alquier, Vice-Président
J.-C. Billaut, E. Bricout, R. Clarisse, V. Cotro, E. Fouquereau, C. Georgelin, E. Huguet,
I. Laffez, F. Lecaille, C. Lecouvey, V. Maillard, P. Melé, S. Osu, V. Pennequin, L. Seabra,
G. Semedo, C. Staub, I. Virlogeux-Payant, M. Zapata

Invités : I. Guillouet

Excusés :

P. Boissé, M. Braibant, S. Chevalier, F. Delaleu, C. Dreveau, N. Dubouloz, M. Duflos,
M.-L. Gely, G. Glevarec, M. Guérin, M. Latroche, S. Leturcq, E. Moyse, M. Porcheron,
P. Simonetti, A. Thalineau, P. Vourc'h,

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations générales – annexe 1 – annexe 2
2. APR « Petits équipements »- annexe 3 - *pour décision*
3. Label Europe : Avancées HRS4R – *pour information*
4. Conventions de mobilité (GICC → T2I et N2C→ T2I) – *pour information*
5. Nominations Directions d'Unités (T2I, MSH) – *pour décision*
6. Nomination Direction PPF Animalerie – *pour information*
7. Lancement de l'AAP Chercheurs invités sur décision du CAC – *pour décision*
8. Point sur les aides aux doctorants internationaux – *pour information*
9. Budget de la CRP 2021 – évolutions/orientations – *pour information*
10. Présentation du GIS CERTEM – annexe 4 - *pour avis*
11. Convention de mixité avec l'Inserm 2018-2022 – annexe 5 -*pour information*
12. Questions diverses

1. Informations générales

Points Généraux :

Covid-19 & Recherche

Le département d'Indre et Loire est passé en zone rouge depuis le 18 septembre 2020, avec des conséquences qui impacteront sans nul doute la vie des formations comme des laboratoires.

Les travaux de recherche tant fondamentale que clinique sont très intenses au sein de l'université de Tours. A ce titre et de manière non exhaustive, on peut citer :

- Le travail construit avec le CHRU de Tours (exemple étude Cape-Covid → visibilité mondiale via OMS)
- Un nombre de publications important sur la Covid (> 65 pour nos équipes)
- Un nombre de projets déposés forts dont 2 ont permis d'obtenir des financements ANR-RA-Covid (ISP (vaccin) & EES (étude d'impact))
- Plusieurs brevets déposés ou en cours + 1 licence (Theradiag)
- Le soutien de la région (plusieurs projets !!)

Le soutien de la CR est intervenu par l'octroi de mois de CDD pour les unités ISP et CEPR conformément à la décision prise en CR du 28 avril 2020 d'utiliser les mois restants sur l'APR « chercheurs invités » pour aider les collègues travaillant sur les programmes de recherche Covid-19.

Prolongation des contrats doctoraux

Conformément à la circulaire du 26 juin 2020 relative à la prolongation des contrats doctoraux, l'Université de Tours a effectué un examen de toutes les demandes dont elle a été saisie.

Toutes les demandes effectuées par les doctorants inscrits dans notre établissement ont été enregistrées via la procédure mise en place sur la plateforme ADUM, permettant de recueillir successivement la demande, un avis des directeurs de thèse, directeurs de laboratoire et directeurs d'école doctorale. A l'issue de l'étude menée par les bureaux de chaque école doctorale, un arbitrage final a été exercé en réunion de collège doctoral de site le 1er septembre 2020.

Après un examen méticuleux des demandes de prolongation et en retenant celles directement liées à la crise sanitaire de la Covid-19 selon les critères énoncés dans la circulaire, 57 mois ont été accordés sur des contrats financés par des bourses ministérielles et 41 sur des contrats financés par des bourses régionales. Le financement de ces mois a été transmis au ministère et à la Région.

A cela s'ajoute, les mois accordés sur des financements autres (CIFRE, projets de recherche, association, autres agences nationales,...) ou sur des contrats doctoraux dont l'université n'est pas l'employeur (INSERM, INRAE, CEA, CNRS).

Grâce à un travail coordonné des différents acteurs et des services, les prolongations des contrats pour nos doctorants en 3^{ème} année ont pu être gérées sans interruption de salaire.

Loi de Programmation Pluriannuelle de le Recherche (LPPR)

Le travail parlementaire est aujourd'hui en cours et beaucoup d'amendements sont en discussion. Le message de l'AUREF a été transmis par le président, des messages syndicaux sont parvenus ces derniers jours pour exprimer les craintes issues de cette loi, notamment la répartition inégale des moyens entre les organismes nationaux et les grandes universités avec IDEX ou ISITE d'une part et les autres universités /institutions d'autre part.

Les travaux menés par des sociétés savantes sont accessibles via le lien suivant :

https://societes-savantes.fr/wp-content/uploads/2020/08/Societes-savantes_Analyses-et-propositions-LPR_Assemblee_nationale_20200831.pdf

Point CPER 2021-2027

Les discussions finales Etat / région sont en cours. Deux axes concernent l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

- BOP 150 sur l'immobilier

L'université est concernée par le bâtiment Recherche sur le site Trousseau. Un avis positif des financeurs Etat/Région/Métropole a été obtenu et l'arbitrage financier final est attendu.

- BOP 172 sur les instruments de recherche.

L'université est concernée par 3 programmes :

- CPER TechBioSan (Technologie Santé / Infectiologie / Bio médicaments)
 - P. Emond (ASB), H. Watier (Biomedicament), D Brand (FERI)
- CPER VALOPAT (Patrimoines naturels & culturels)
 - D. Giron (IRBI), X. Rodier (MSH), B. Pierre (I-Pat)
- CPER MAMUT (Matériaux, *suite Promestock*)
 - I. Laffez (GREMAN), F. Tran Van(PCM2E),

Ici encore, si les projets sont retenus, l'arbitrage financier final est attendu.

Plan de relance : annexe 1 – annexe 2

Il a été annoncé 6,5 Milliards pour l'ESRI. Plusieurs mesures doivent retenir l'attention :

➤ Appel ANR 2021 (à très court terme) :

→ Augmentation de crédits de 400M€ (soit passage de 800 à 1 200M€)

- Présentation de l'ANR Tour à distance
- Date de dépôt PHASE 1 avant 1/12/2020 (Besoin des remontées labos)
- Mise en place par le SPIV d'actions dès la Phase 1 pour l'aide aux porteurs
- Il faut déposer absolument cette année car le taux de succès devrait augmenter.

➤ Autres mesures (à plus long terme) :

- Des mesures sur la rénovation des bâtiments et structures (à rendre pour le 9/10)
- Beaucoup de mesures autour des liens recherche, innovation et entrepreneuriat en lien PIA
- Une mesure intéresse directement les unités pour la préservation de l'emploi R&D, avec des possibilités mobilités (2500 postes) Privé → Public (à ne pas négliger pourrait représenter une opportunité qui pourrait aller jusqu'à 50 postes en région)

Les documents plan de relance et communiqué de presse MESRI ont été ajoutés au compte-rendu.

Fête de la Science : 10 octobre 2020

En présentiel, et sous réserve de la situation sanitaire à cette date, il y aura 3 visites (I&C, I-Pat et Cubiculum) et 1 conférence sur réservation.

Les autres actions seront à distance. Le programme est consultable sur le site de l'université.

Il faut saluer le travail énorme des laboratoires et des services, notamment la Com en lien avec Centre Science.

2. APR « Petits équipements » - annexe 3 – pour décision

Il s'agit d'un appel à projet lancé et financé sur le budget de la commission recherche de l'établissement. Une enveloppe de 30 000 € y est consacrée chaque année. Il s'agit d'aider les unités de recherche dans l'acquisition ou la réparation d'un petit équipement

scientifique, sous réserve d'un co-financement de leur part et à minima équivalent, et dans la limite de 5 000€.

Il est rappelé que les équipements privilégiés dans cet appel à projets sont ceux qui servent en routine de base dans l'unité, qui sont souvent maintenus et réparés compte tenu d'une utilisation régulière. Sont écartés les équipements demandés pour un chercheur isolé ou pour les fins d'un projet de recherche précis.

Cette année, 13 dossiers ont été transmis pour des demandes de subvention atteignant un total de 46 459 €. Pour mémoire, en 2019 les demandes de subvention s'élevaient à 56 987 € et 10 unités ont reçu une subvention pour un total de 31 923 €.

📌 Après avoir écouté les rapporteurs, la commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur la répartition des crédits de l'appel à projet « petits équipements » à hauteur de 31 700 €. Le dépassement sera pris sur l'enveloppe «actions exceptionnelles» de la commission recherche.

3. Label Europe : Avancées HRS4R – pour information

Depuis le déconfinement, les travaux ont repris de manière active. Une présentation générale du label a été faite devant l'ensemble des collègues de la DRH car de nombreuses actions relèvent de questions en lien avec la gestion et le suivi des ressources humaines en recherche.

En parallèle, l'écriture et la construction du dossier se sont poursuivies (présentation de l'établissement, analyse SWOT, Gap analysis, tableau des actions...).

Avec l'appui de la DRI, DRH et DRV, le choix des actions et des indicateurs est en passe d'être finalisé.

Le dossier doit être bouclé pour la mi-octobre, afin de planifier un passage devant nos instances (CR/CT/CA) d'ici la fin d'année. Pour rappel, la Commission Européenne nous a accordé un délai supplémentaire suite à la crise sanitaire. Ainsi, le dossier doit être déposé avant janvier 2021.

4. Conventions de mobilité (GICC vers T2I et N2C vers T2I) – pour information

Depuis 2019, l'université de Tours s'est dotée de procédures formalisées pour encadrer les mobilités des enseignants chercheurs (interne, externe hors Tours, externe vers Tours).

Ces procédures prévoient notamment que lorsque l'ensemble des éléments sont réunis et actés (avis des DU de l'unité de départ et d'arrivée, projet de recherche, arbitrages autour des équipements, des financements et des thèses en cours...), un passage officiel devant la commission recherche valide cette mobilité.

Le vice-président en charge de la Recherche présente donc les dossiers de Gilles Paintaud, Théodora Angoulvant et David Ternant qui ont demandé leur mobilité du GICC vers T2I, ainsi que la demande de Pierre Besson demandant une mobilité de N2C vers T2I.

Ces mobilités sont actées par les membres de la commission recherche réunis en séance plénière.

5. Nomination Directions d'unités (T2I, MSH) – pour décision

La Maison des Sciences Humaines Centre Val de Loire (MSH CVL) est actuellement sous la direction de Xavier Rodier. Deux adjoints sont également nommés pour coordonner les actions de cette structure. Chiara Lastaioli, basée sur le site de Tours a été nommée au

début de l'été. Camélia Turcu est proposée pour assurer cette mission sur le site d'Orléans.

Cette proposition a déjà fait l'objet d'un passage devant le CNRS et l'université d'Orléans, autres tutelles avec l'université de Tours de la MSH CVL.

🗳️ Les membres de la commission recherche émettent un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition

Suite au souhait de Christophe Baron d'arrêter la direction de l'unité, le conseil de laboratoire de T2I a proposé que Sébastien Roger prenne ces fonctions en tant que porteur du projet de restructuration d'unité pour le prochain contrat.

🗳️ Les membres de la commission recherche émettent un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition

En complément, une proposition de décharge Direction d'unité pour l'année universitaire 2020-2021 sera proposée au prochain CAC.

6. Nomination Direction PPF Animalerie – pour information

Le vice-président à la Recherche informe la commission que suite au départ en retraite de Michèle De Monte à compter du 1er novembre, Laurent Veccelio a été recruté au 1er septembre 2020 pour reprendre les fonctions de responsable de la PST animalerie, laissant ainsi une opportunité de 2 mois de tuilage.

7. Lancement de l'AAP Chercheurs invités sur décision du CAC – pour décision

Pour mémoire, lors de la commission recherche du 28 avril 2020, il avait été décidé de reporter le lancement de l'appel à projets « chercheurs invités » afin de prendre en compte l'évolution de la situation sanitaire et notamment les autorisations de déplacement au niveau mondial.

Il avait d'ores et déjà été acté :

- de donner une priorité en 2021 aux 8 invités qui n'ont pas pu venir cette année (si cela est possible et s'ils le souhaitent et ce, sans qu'il ne soit nécessaire de refaire un dossier),
- de donner la possibilité à ceux qui ont dû écourter leur séjour de candidater à nouveau en 2021 et d'avoir un regard bienveillant sur ces demandes,
- d'ajuster le nombre de mois pour l'appel 2021 en fonction des deux précédents points,
- d'utiliser les mois restants (8) pour aider les collègues travaillant sur les programmes de recherche Covid-19

Sur ce dernier point, le vice-président en charge de la recherche rappelle ce qui a été dit en introduction de la commission, 8 mois de CDD ont permis d'aider les équipes ISP et CEPR.

En outre, il précise également que des demandes d'accueil de chercheurs invités commencent à remonter des unités. Certes la visibilité sur les mois à venir est plus qu'incertaine, toutefois il n'est pas possible de stopper nos actions.

🗳️ Après échange, la commission recherche décide à l'unanimité de lancer cet appel à projets « chercheurs invités » avec un accueil possible entre janvier et août 2021

8. Point sur les aides aux doctorants internationaux (ADI) – pour information

La commission ADI réunie le 24 mars a alloué via la Fondation Rabelais 5 600 € d'aide financière à des doctorants étrangers en très grande difficulté. Avec la crise sanitaire sans précédent, 2 aides exceptionnelles ont également été versées à hauteur de 1 050€ chacune.

Une prochaine commission avait été planifiée le 1er octobre car des demandes ont été remontées par les écoles doctorales. La Fondation Rabelais doit en amont s'assurer auprès de son conseil d'administration que de nouvelles aides peuvent être distribuées sur 2020.

9. Budget de la CRP 2021 – évolutions/orientations – pour information

Il s'agit ici d'échanger sur la répartition pour 2021 de l'enveloppe financière à disposition de la commission recherche, enveloppe qui permet de mener diverses actions, et en particulier le soutien de base aux unités.

Pour 2021, l'enveloppe financière à disposition de la commission recherche devrait être à hauteur de l'enveloppe allouée en 2020.

Daniel Alquier balaye les différents axes qui constituent le budget de la commission recherche et précise qu'il n'y aura pas de changement majeur mais un maintien quasi à l'identique.

Le budget 2021 dédié à la recherche sera « artificiellement » augmenté des sommes non dépensées en 2020 et reportées exceptionnellement en 2021 à cause du gel ou du retard de certaines activités pendant la crise sanitaire.

La répartition de l'enveloppe financière de la commission recherche pour l'année 2021 sera débattue et votée lors de la prochaine séance fixée au 13 octobre.

10. Présentation du GIS CERTEM – annexe 4

Le vice-président en charge de la Recherche rappelle que les actions du CERTEM avaient été présentées par Jérôme Billoué à l'occasion de la commission recherche du 25 juin 2019.

Les services juridiques ont rappelé qu'un certain nombre de conventions devaient être soumises à l'avis de la commission recherche.

La convention GIS (Groupement Intérêt Scientifique) CERTEM qui est soumise à la commission régit la vie des partenaires participant au CERTEM, précise les thématiques scientifiques développées en commun. Cette convention existe depuis 2007. Elle est resoumise et amendée régulièrement lors de la discussion des conventions de financement par les partenaires institutionnels financeurs des actions (Eu, Etat, Région, Métropole).

Le CNRS, le CEA, l'université d'Orléans, l'INSA CVL et les partenaires industriels du GIS ont déjà donné leur accord.

 **Après ce échanges, la commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette convention**

11. Convention de mixité avec l'INSERM 2018-2022 – annexe 5

La convention de mixité INSERM qui est soumise à la commission régit la vie des unités mixtes avec l'INSERM (N2C – SPHERE –IBRAIN – MAVIVH – CEPR), et notamment les aspects liés au mandat unique de gestion et de valorisation pour chacune de ces UMR.

Il s'agit de discussions complexes qui ont débutées en 2017/2018 et qui sont en cours de finalisation.

La signature devrait aboutir dans les semaines qui viennent.

 **Après échange, la commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette convention**

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel Alquier lève la séance.